

REGLEMENTATIONS

- Eurocode 0 - Base de calculs des structures
- Eurocode 1 - Actions sur les structures
- Eurocode 2 - Calcul des structures en béton
- Eurocode 3 - Calcul des structures en acier
- Eurocode 6 - Calcul des structures en maçonneries
- Eurocode 7 - Calcul géotechnique
- Eurocode 8 - Calcul des structures pour leur résistance aux séismes
- Annexes nationales
- Réglementations professionnelles

SECURITE INCENDIE

Localisation	Stabilité au feu Coupe feu
RDM, LOCAUX TRANSFO AIRE DE LIVRAISON	Voiles-Poteaux-Poutres : S.F. 2h Planchers : C.F. 2h
RDJ, R+1 à R+9	Voiles-Poteaux-Poutres : S.F. 1h00 Planchers : C.F. 1h00

CLASSIFICATION DES BETONS

Désignation des ouvrages	Classe	Enrobage mini
Béton de propreté	X0	3 cm
Fondations : casques, longrines, dalles, voiles contre terre (ouvrage pouvant être alternativement au sec ou dans l'eau)	XA1/XC2 selon alt. EE	4 cm
Interieurs : ouvrages horizontaux et verticaux (carbonatation simple)	XC1	3 cm
Exterieurs : ouvrages horizontaux (horizontaux avec accumulation d'eau soumise au gel)	XF3	4 cm
Exterieurs : ouvrages verticaux (verticaux soumis au gel)	XF1	4 cm
Dalles extérieures protégées (carbonatation simple)	XC1	3 cm

MATÉRIAUX

Béton armé	Niveaux	Résistance (sauf indication contraire)			
	R+9	C25/30 = 25MPa (sauf indication contraire)			
	R+4 à R+8	C25/30 = 25MPa voiles/poteaux/poutres/planchers int.	C30/37 = 30MPa poteaux/poutres/voiles ext.		
	R+1 à R+3	C25/30 = 25MPa voiles/poutres/planchers int.	C30/37 = 30MPa poteaux intérieurs et poteaux/poutres/voiles ext.	C40/50 = 40MPa poteaux triple hauteur	C45/55 = 45MPa poutres retroussées
	RDJ				
	RDM	C40/50 = 40MPa (sauf indication contraire)			
	Fondations	C30/37 = 30MPa voiles, radiers, casques		C40/50 = 40MPa longrines, talon PV, dalles	
Acier	HA fyk = 500 Mpa (classe B)				

Réglementations et hypothèses